

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides identique

N° AMM : FR-2022-0014

Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu les dispositions du règlement (UE) n°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n°528/2012,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique **ZEP PRODUCTS**,*

de la société **ZEP INDUSTRIES**

enregistrée sous le numéro **BC-HS051331-35**

Vu la décision du Directeur Général de l'Anses du 09 février 2022 concernant la famille de produits de référence LACTIC ACID BASED PRODUCTS (AMM n°FR-2022-0004),

Considérant que la composition de la famille de produits ZEP PRODUCTS est identique à celle de la famille de produits de référence susmentionnée,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique désignée ci-dessus **est autorisée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

Les rapports finaux des études de stabilité long-terme sont requis en post-autorisation dans un délai de 6 mois.

Des analyses thermiques (DSC) réalisées sur des produits représentatifs de chaque méta-RCP sont requis en post-autorisation dans un délai de 6 mois, afin de confirmer que les produits ne sont pas classés en tant que matières auto-réactives.

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation. L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 08 février 2032.

A Maisons-Alfort, le 23/03/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée

en charge du pôle produits règlementés

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	ZEP PRODUCTS
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP02 et 04
------------------	------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	ZEP INDUSTRIES
	Adresse	ZI DU POIRIER 28210 NOGENT LE ROI FRANCE
Numéro de demande	BC-HS051331-35	
Type de demande	Autorisation nationale d'une famille de produits identique (NA-BBP)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0014	
Date d'autorisation	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
Date d'expiration de l'autorisation	08/02/2032	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	ACTION PIN
Adresse du fabricant	Z.I. DE CAZALIEU - CS 60030 40260 CASTETS FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	448 ROUTE DE L'OCEAN 40560 VIELLE-SAINT-GIRONS FRANCE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	ARKELSEDIJK 46 – NL 4206 AC GORINCHEM PAYS-BAS
Emplacement des sites de fabrication 1	ARKELSEDIJK 46 – NL 4206 AC GORINCHEM PAYS-BAS
Emplacement des sites de fabrication 2	GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELÓ ESPAGNE

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	24	24

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Méta RCP 6

1. Information administrative sur le Méta RCP 6

1.1. Identification du Méta RCP 6

Identification	Meta RCP 6
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02, 04
----------------------------	----------

2. Composition du Méta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	24	24

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).

2.2. Types de formulations

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 6

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux : catégorie 1 Corrosif pour la peau, catégorie 1C Lésions oculaires graves, catégorie 1
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir...sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 : Garder sous clef.

	P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans...
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel, établissements médico-sociaux, établissements de santé et de manipulation et de préparation des aliments

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions, établissements médico-sociaux et établissements de santé, y compris les cuvettes de toilettes et la désinfection des zones de préparation et de manipulation des aliments. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industrie, institutions, établissements médico-sociaux, établissements de santé et zones de préparation et de manipulation des aliments
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Brossage (application du produit sur une brosse puis brossage) Frottage (application du produit via une machine). Balayage (application du produit sur une serpillère puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit concentré à diluer Conditions de saleté Action non mécanique (pulvérisation) dans le domaine médical : Dilution à 8% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C Action non mécanique (pulvérisation) dans les autres zones : Dilution à 5% v/v, temps de contact de 15 minutes à 20°C Dilution à 3% v/v, temps de contact de 30 minutes à 40°C Action mécanique (essuyage, balayage, brossage et frottage) dans toutes les zones : Dilution à 10% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage/Balayage/Brossage/Frottage : 16 mL sur un chiffon/serpillière /brosse/via une machine par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations) Pour les cuvettes de toilettes, 50 mL ou 33 pulvérisations par toilette.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L / 1 kg Bidons en PEHD de 5 L / 5 kg et 10 L / 10 kg Fûts en PEHD de 20 L / 20 kg, 120 L / 120 kg, 200 L / 200 kg et 220 L / 220 kg Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L / 5 kg Bouteilles en PEHD/ Adhésif /EVAL de 250 mL / 250 g Bouteilles en PEBD/PEHD de 20 mL
--	--

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<p>1. Désinfection manuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les surfaces dures par pulvérisation : Diluer dans l'eau et pulvériser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 à 30 minutes selon la température et le domaine d'utilisation, puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec. - Pour les surfaces dures par essuyage/brossage/balayage/frottage: Diluer dans l'eau, pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges/la brosse et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher. <p>2. Machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diluer dans l'eau dans l'auto laveuse, l'auto laveuse à un seul disque, les pulvérisateurs à haute ou basse pression... et appliquer sur la surface et/ou le sol destinés à être traités. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et laisser sécher. Rincer la cuve après l'application du produit. - Cuvettes de toilettes : Diluer dans l'eau et pulvériser à l'intérieur des cuvettes des toilettes en recouvrant entièrement toute la surface à traiter (environ 50 mL ou 33 vaporisations par toilette). Laisser agir pendant au moins 5 minutes, puis brosser si nécessaire et tirer la chasse d'eau des toilettes. - Le produit doit être utilisé directement après dilution. - Le produit est efficace sur les bactéries, incluant <i>Salmonella Typhimurium</i> (agent de la Salmonellose) et <i>Listeria monocytogenes</i> (agent de la Listériose).
--

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel, établissements médico-sociaux et de manipulation et de préparation des aliments

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions, établissements médico-sociaux, y compris les surfaces extérieures des cuvettes de toilettes et la désinfection des zones de préparation et de manipulation des aliments. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industrie, institutions, établissements médico-sociaux et zones de préparation et de manipulation des aliments
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Brossage (application du produit sur une brosse puis brossage) Frottage (application du produit via une machine) Balayage (application du produit sur une serpillière puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit concentré à diluer Conditions de saleté Action non mécanique (pulvérisation) : Dilution à 5% v/v, temps de contact de 15 minutes à 20°C Dilution à 3% v/v, temps de contact de 30 minutes à 40°C Action mécanique (essuyage, balayage, brossage et frottage) : Dilution à 10% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage/Balayage/Brossage/Frottage : 16 mL sur un chiffon/serpillière /brosse/via une machine par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L / 1 kg Bidons en PEHD de 5 L / 5 kg et 10 L / 10 kg Fûts en PEHD de 20 L / 20 kg, 120 L / 120 kg, 200 L / 200 kg et 220 L / 220 kg Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L / 5 kg Bouteilles en PEHD/ Adhésif /EVAL de 250 mL / 250 g Bouteilles en PEBD/PEHD de 20 mL

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Désinfection manuelle :
 - Pour les surfaces dures par pulvérisation : Diluer dans l'eau et pulvériser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 à 30 minutes selon la température, puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
 - Pour les surfaces dures par essuyage/brossage/balayage/frottage : Diluer dans l'eau, pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges/la brosse et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.

2. Machine :
- Diluer dans l'eau dans l'auto laveuse, l'auto laveuse à un seul disque, les pulvérisateurs à haute ou basse pression... et appliquer sur la surface et/ou le sol destinés à être traités. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et laisser sécher. Rincer la cuve après l'application du produit.
 - Le produit doit être utilisé directement après dilution.
 - Les produits sont efficaces sur les bactéries, incluant *Salmonella Typhimurium* (agent de la Salmonellose) et *Listeria monocytogenes* (agent de la Listériose).

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les établissements médicaux-sociaux, n'appliquer le produit que dans les zones où la désinfection n'est pas médicalement préconisée.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel, établissements médico-sociaux et établissements de santé

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions, établissements médico-sociaux et établissements de santé, y compris les cuvettes de toilettes Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industrie, institutions, établissements médico-sociaux et établissements de santé
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Brossage (application du produit sur une brosse puis brossage) Frottage (application du produit via une machine) Balayage (application du produit sur une serpillère puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit concentré à diluer Conditions de saleté Action non mécanique (pulvérisation) dans le domaine médical : Dilution à 8% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C Action non mécanique (pulvérisation) dans les autres zones :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



	<p>Dilution à 5% v/v, temps de contact de 15 minutes à 20°C</p> <p>Action mécanique (essuyage, balayage, brossage et frottage) dans toutes les zones :</p> <p>Dilution à 10% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C</p> <p>Pulvérisation : 30 mL/m² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m²) Essuyage/Balayage/Brossage/Frottage : 16 mL sur un chiffon/serpillière/brosse/via une machine par 0,1 m² (soit 8 à 12 pulvérisations)</p> <p>Pour les cuvettes de toilettes, 50 mL ou 33 pulvérisations par toilette.</p> <p>Fréquence quotidienne.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L / 1 kg</p> <p>Bidons en PEHD de 5 L / 5 kg et 10 L / 10 kg</p> <p>Fûts en PEHD de 20 L / 20 kg, 120 L / 120 kg, 200 L / 200 kg et 220 L / 220 kg</p> <p>Bidons en PEHD/Adhésif /Nylon polyamide de 5 L / 5 kg</p> <p>Bouteilles en PEHD/ Adhésif /EVAL de 250 mL / 250 g</p> <p>Bouteilles en PEBD/PEHD de 20 mL</p>

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<p>1. Désinfection manuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les surfaces dures par pulvérisation : Diluer dans l'eau et pulvériser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes selon le domaine d'utilisation, puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec. - Pour les surfaces dures par essuyage/brossage/balayage/frottage : Diluer dans l'eau, pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges/la brosse et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher. <p>2. Machine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diluer dans l'eau dans l'auto laveuse, l'auto laveuse à un seul disque, les pulvérisateurs à haute ou basse pression... et appliquer sur la surface et/ou le sol destinés à être traités. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et laisser sécher. Rincer la cuve après l'application du produit. - Cuvettes de toilettes : Diluer dans l'eau et pulvériser à l'intérieur des cuvettes des toilettes en recouvrant entièrement toute la surface à traiter (environ 50 mL ou 33 vaporisations par toilette). Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes selon le domaine d'utilisation, puis brosser si nécessaire et tirer la chasse d'eau des toilettes. - Le produit doit être utilisé directement après dilution.
--

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide

dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel et établissements médico-sociaux

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions, établissements médico-sociaux, y compris les surfaces extérieures des cuvettes de toilettes Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industrie, institutions, établissements médico-sociaux
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Brossage (application du produit sur une brosse puis brossage) Frottage (application du produit via une machine) Balayage (application du produit sur une serpillière puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit concentré à diluer Action non mécanique (pulvérisation) : Dilution à 5% v/v, temps de contact de 15 minutes à 20°C Action mécanique (essuyage, balayage, brossage et frottage) : Dilution à 10% v/v, temps de contact de 5 minutes à 20°C Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage/Balayage/Brossage/Frottage : 16 mL sur un chiffon/serpillière /brosse/via une machine par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L / 1 kg Bidons en PEHD de 5 L / 5 kg et 10 L / 10 kg Fûts en PEHD de 20 L / 20 kg, 120 L / 120 kg, 200 L / 200 kg et 220 L / 220 kg Bidons en PEHD/Adhésif /Nylon polyamide de 5 L / 5 kg Bouteilles en PEHD/Adhésif /EVAL de 250 mL / 250 g Bouteilles en PEBD/PEHD de 20 mL

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

1. Désinfection manuelle :
 - Pour les surfaces dures par pulvérisation : Diluer dans l'eau et pulvériser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
 - Pour les surfaces dures par essuyage/brossage/balayage/frottage : Diluer dans l'eau, pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges/la brosse et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.
2. Machine :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Diluer dans l'eau dans l'auto laveuse, l'auto laveuse à un seul disque, les pulvérisateurs à haute ou basse pression... et appliquer sur la surface et/ou le sol destinés à être traités. Laisser agir pendant au moins 5 minutes et laisser sécher. Rincer la cuve après l'application du produit.
- Le produit doit être utilisé directement après dilution.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les établissements médico-sociaux, n'appliquer le produit que dans les zones où la désinfection n'est pas médicalement préconisée.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Pour le TP4, l'application ne concerne que la désinfection générale.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter le contact avec les surfaces traitées.
- Lors du mélange et chargement, porter:
 - ✓ une visière faciale,
 - ✓ des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - ✓ une combinaison de protection de catégorie III type 6.
- Minimiser les éclaboussures et les déversements.
- Minimiser les phases manuelles.
- Lors de l'application et du nettoyage de l'équipement, porter:
 - ✓ une visière faciale,
 - ✓ des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - ✓ une combinaison de protection de catégorie III type 6.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	LACTOPLUS				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0014-06-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropa noïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	24

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).